



Paris, le 5 avril 2023

Soutenues par des millions de travailleuses et travailleurs mobilisés depuis bientôt 3 mois dans toute la France pour le retrait de la réforme des retraites, nos 8 organisations syndicales ont été reçues ce jour par la Première ministre.

A cette occasion, nous lui avons une fois de plus redit combien sa réforme est aussi injuste que brutale ! Injuste parce qu'elle aggrave les inégalités déjà présentes dans le système actuel. Brutale parce qu'aucune urgence, pas même comptable, ne justifiait d'aller ainsi au pas de course et d'escamoter la consultation des partenaires sociaux. A aucun moment, nos propositions alternatives de financement n'ont été prises au sérieux. Quant au processus parlementaire, on sait à quel vice démocratique a conduit le refus de le mener à son terme.

A la crise sociale, s'ajoute aujourd'hui la crise démocratique ! Nos concitoyens qui ont très largement et très pacifiquement exprimé leur opposition à cette réforme ne comprendraient pas que leur mobilisation et, à travers elle, leur parole soit ignorée. Nous avons donc redit à la Première ministre qu'il ne saurait y avoir d'autres issues démocratiques que le retrait du texte.

La Première ministre a répondu qu'elle souhaitait maintenir son texte. Une décision grave. Cette réforme est refusée par la quasi-totalité de la population. Il faut la retirer. Nous refusons de tourner la page et d'ouvrir, comme le propose le gouvernement, d'autres séquences de concertation sur des dossiers aussi divers que le plein emploi ou le partage des richesses.

Chacune de nos organisations, sur chacun des dossiers suggérés, pourra formuler le moment venu des propositions de nature à améliorer l'existence de nos concitoyens. Mais le moment n'est pas venu ! La vie des travailleuses et travailleurs que nous représentons et que nous défendons n'est pas réductible à un enchaînement de séquences. Le report à 64 ans de l'âge légal de départ en retraite aura sur la vie de nos concitoyens, sur leur santé, sur leurs projets des conséquences très concrètes. C'est pourquoi nous ne retournerons pas à la table des concertations comme si de rien n'était et appelons une fois encore au retrait pur et simple du texte.

Nous en appelons à la sagesse du conseil constitutionnel qui doit entendre la juste colère des travailleuses et travailleurs. Enfin, nous appelons ces derniers à se joindre massivement aux nombreux cortèges qui défilent demain à Paris et dans toute la France pour dire une onzième fois NON à cette réforme injuste et brutale !



Intervention FO à Matignon le 05 avril 2023

Madame la Première Ministre,

Messieurs les ministres,

Vous avez enfin invité l'intersyndicale à cet échange.

Cette sollicitation a été comprise comme une invitation à parler exclusivement du sujet des retraites. Vous le savez, vous l'avez sans doute vu et entendu, votre réforme des retraites suscite un rejet massif de l'ensemble de nos organisations, un rejet massif de l'opinion publique, l'opposition forte d'une large majorité qui s'exprime dans le pays.

Dès les concertations que vous avez voulu engager en septembre, vous connaissiez nos lignes rouges : pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la durée de cotisations, ni d'accélération de la réforme Touraine, et maintien de tous les régimes existants.

Nous étions prêts, en revanche, à étudier des pistes alternatives aux mesures d'âge, nous étions prêts à parler emploi des seniors, aménagement des fins de carrière, pénibilité, égalité entre les femmes et les hommes, pouvoir d'achat des retraités, conditionnalité des aides publiques ... Les sujets ne manquaient pas et cela devait être un préalable pour FO.

Force ouvrière a fait de nombreuses propositions en ce sens que nous avons remis au ministère du Travail. Elles ont été très largement ignorées.

Vous avez voulu maintenir le cap des mesures d'âge. Depuis bientôt trois mois, des millions de salariés, de jeunes, de retraités expriment avec force leur refus d'un recul de l'âge légal à 64 ans et d'un allongement des trimestres de cotisation. Depuis le 19 janvier, nous avons organisé 11 puissantes manifestations, réunissant à chaque fois des millions de personnes pour exprimer le rejet de cette réforme.

La grève et la mobilisation a pris des formes diverses, dans l'ensemble des secteurs d'activité, notamment dans les villes petites et moyennes, de manière continue, et lors des grandes journées de manifestations, que nous n'avons plus connues depuis des décennies.

L'intersyndicale a démontré sa capacité à organiser des grèves et des mobilisations massives, dans le calme, pacifiques, et dans le refus de la violence.

Avec les différentes hésitations, justifications, changements de communication, et même contrevérités, vous n'avez jamais réussi à convaincre que cette réforme allait dans le sens de la justice et du progrès social. Ce n'est pas le résultat d'un manque de pédagogie. Ce rejet n'est pas le résultat d'une mauvaise compréhension de cette réforme par les Français.



Au contraire, cette réforme a été très bien comprise par l'ensemble du monde du travail, de la jeunesse et plus largement par l'ensemble de la population.

Elle est perçue, à juste titre, comme FO ne cesse de le dire, comme brutale, injuste et injustifiée par les salariés qui ont tous bien compris qu'ils devront travailler plus longtemps.

Injuste car les premiers touchés seront ceux qui ont commencé à travailler tôt, les moins diplômés, les plus modestes, les carrières hachées, les femmes, ces dernières notamment devant travailler toujours plus longtemps pour obtenir une retraite à taux plein qui n'atteindra même pas les 1200€.

Injustifiée car nos régimes de retraite ne sont pas au bord de « la faillite », comme certains membres du gouvernement le disent. Les dépenses ne sont pas dans une dynamique incontrôlée et les déficits que vous projetez sont très largement maîtrisés et maîtrisables.

Brutale car ce rendez-vous d'aujourd'hui s'inscrit dans un contexte inédit, un contexte de tensions, un contexte que l'on peut qualifier de chaos démocratique et social.

Ce chaos est provoqué par le choix du passage en force, le choix de recourir à l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter cette réforme. Vous avez-vous-même reconnu qu'une majorité de parlementaires l'aurait rejetée.

La retraite par répartition c'est un choix de société pas juste un rectificatif du projet de loi de finance de la sécurité sociale.

Nous attendons les décisions du Conseil Constitutionnel mais d'ores et déjà cette réforme n'a pas de légitimité sociale, pas de légitimité populaire, pas de légitimité démocratique.

La responsabilité de la situation explosive dans laquelle se trouve le pays, n'incombe pas aux organisations syndicales mais exclusivement à l'exécutif qui s'est entêté face à une mobilisation massive qu'il n'a pas voulu voir ni entendre.

Madame la Première Ministre, il faut retirer cette loi.

Est-ce que vous allez retirer cette loi ?

